

M. Isnor: Le ministre pourrait-il nous dire quelle quantité, sur la réserve de 2,365,000 tonnes de charbon, a été importée des États-Unis et quelle quantité a été fournie par les mines canadiennes?

L'hon. M. Chevrier: Je regrette, mais je n'ai pas le renseignement sous la main.

M. Isnor: Peut-être le ministre aurait-il l'obligeance de le donner plus tard?

M. Graydon: Pourquoi ne pas nous le dire vous-même?

M. Gillis: Le ministre est-il d'avis, après la déclaration qu'il vient de faire, qu'il était nécessaire de réduire de 25 p. 100 le service des trains des provinces Maritimes, si l'on songe qu'il y avait là beaucoup de charbon pour assurer le service?

L'hon. M. Chevrier: L'honorable député suppose qu'il y avait abondance de charbon.

M. Gillis: Le gouvernement provincial l'a affirmé.

L'hon. M. Chevrier: Je tiens à dire ici à mon honorable ami que, selon les renseignements que je tiens du National-Canadien, la région des Maritimes ne pouvait pas fournir tout le charbon qu'on espérait en recevoir. Le National-Canadien reçoit l'entier appui de la région des Maritimes à l'heure actuelle, et il prend là tout le charbon qu'il peut obtenir, mais il n'en a pas toujours été ainsi.

Quant à savoir pourquoi les restrictions au service ont été apportées partout au Canada, la direction du National-Canadien a cru,—et je partage son avis,—qu'il était juste de restreindre le service partout dans le pays. Autrement, les trains transcontinentaux seraient probablement immobilisés.

M. Coldwell: Étant donné la situation qui s'est produite, j'aimerais savoir si le Gouvernement et les chemins de fer songeront à employer plus de charbon et d'huile canadiens pour exploiter nos réseaux.

L'hon. M. Chevrier: C'est un point très important que soulève mon honorable ami. Comme il le sait probablement, le National-Canadien a entrepris de remplacer dans l'Ouest du Canada les locomotives chauffées au charbon par des locomotives chauffées à l'huile. L'honorable député sait sans doute que, dans toute la Colombie-Britannique et en certaines parties de l'Alberta et de la Saskatchewan, on n'emploie que des locomotives chauffées à l'huile. Il faut environ six mois pour remplacer l'huile par le charbon. Dans une situation critique comme celle-ci, on ne saurait songer à prendre une telle mesure. Il en serait de même dans l'Est du Canada, c'est-à-dire dans la région centrale, s'il nous

fallait passer du charbon au pétrole. Ce changement prendrait plusieurs mois. Lorsque cette situation pressante est survenue, les autorités du National-Canadien n'ont eu que quelques heures pour prendre une décision. Je crois que, dans les circonstances, elles ont pris la décision la plus logique.

M. Graydon: Puis-je interrompre le ministre pour lui demander un renseignement? Peut-il nous dire quelle part du charbon utilisé par le National-Canadien vient du Canada et quelle part des États-Unis?

L'hon. M. Chevrier: Je ne saurais le dire au juste. Tout ce que je sais, c'est que le Canada produit environ dix-neuf millions de tonnes de charbon, dont six millions et demi de tonnes extraites dans les provinces Maritimes et cinq millions extraites dans l'Ouest peuvent être utilisées par les chemins de fer. Le National-Canadien a pris l'habitude d'acheter aux États-Unis le charbon dont il a besoin dans la région centrale, vu que cette source d'approvisionnement est la plus rapprochée. Il ne serait pas avantageux de transporter la houille de la Nouvelle-Écosse jusqu'à l'Ontario occidental. Néanmoins, le National-Canadien s'est efforcé d'acheter autant de charbon canadien que possible. Depuis quelque temps, c'est-à-dire depuis que le Gouvernement a inauguré son programme d'économie de dollars américains, le National-Canadien a songé à accroître sa consommation de charbon canadien.

M. Graydon: Le ministre pourra peut-être nous indiquer plus tard quelle part représente le charbon canadien utilisé?

L'hon. M. Chevrier: Je le ferai volontiers.

LOI DES ENQUÊTES SUR LES COALITIONS

NOMINATION D'UN COMMISSAIRE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Le ministre de la Justice peut-il dire à la Chambre quand il annoncera la nomination du commissaire chargé des enquêtes sur les coalitions?

L'hon. Stuart S. Garson (ministre de la Justice): Je puis faire un pronostic, monsieur l'Orateur: dans une semaine environ.

AFFAIRES EXTÉRIEURES

BLOCUS DE LA CHINE NATIONALISTE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. R. Pearkes (Nanaïmo): Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a-t-il été mis au courant du blocus que le gouvernement national chinois prétend avoir imposé dans certaines zones de l'océan Pacifique voisines